



Budget 2025 : Elisabeth Borne face au compte à rebours de la rentrée scolaire

La préparation du retour en classe, le 1er septembre 2025, a déjà pris du retard par rapport au calendrier habituel, alors que de nouveaux arbitrages doivent encore avoir lieu sur des suppressions de postes d'enseignants. La ministre de l'éducation, Elisabeth Borne, à l'école élémentaire Hélène-Boucher, à Longjumeau (Essonne), le 6 janvier 2025. ANNA KURTH / AFP

Lors de la passation des pouvoirs avec Anne Genetet, mardi 24 décembre, la nouvelle ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, a mis en avant sa « capacité à défendre les budgets » pour légitimer son arrivée Rue de Grenelle, alors que, elle le reconnaît, elle n'est « pas spécialiste » des questions d'éducation.

Deux semaines plus tard, les négociations autour du projet de loi de finances pour l'année 2025 font figure de test quant au poids politique de l'ancienne première ministre (2022-2024) dans la nouvelle donne gouvernementale. Le numéro deux de l'équipe de François Bayrou a affirmé, dimanche 5 janvier sur BFM-TV, « se battre » pour éviter les suppressions de poste d'enseignants. « Les discussions sont en cours avec mes collègues et avec le premier ministre », a insisté la ministre de l'éducation nationale.

La mouture « Barnier » du projet de loi de finances, présentée à l'automne 2024, prévoyait 4 000 suppressions de postes d'enseignants – dont 3 155 dans le premier degré public – et 2 000 créations de postes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap. La motion de censure votée le 4 décembre 2024 a rendu caduc le projet. La loi spéciale votée le 20 décembre fait actuellement référence. Elle reconduit à l'identique les crédits de la loi de finances initiale de 2024, soit zéro création et zéro suppression de postes.

Mais de nouveaux arbitrages doivent être rendus d'ici au discours de politique générale du premier ministre, mardi 14 janvier. La réduction des suppressions de postes d'enseignants à 2 000, adoptée par le Sénat début décembre 2024, avant la censure, donne un indice sur les discussions engagées entre les différents groupes parlementaires et le ministre de l'économie, Eric Lombard. « Cela fait partie des sujets en réflexion », a reconnu ce dernier sur France Inter, lundi 6 janvier.

En attendant ces décisions – qui devront encore passer l'examen parlementaire –, le comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale du 18 décembre, au cours duquel la répartition des postes d'enseignants par académie devait être présentée aux syndicats, a été décalé une première fois au 7 janvier, puis une seconde fois à une date ultérieure encore non précisée. Le report du calendrier habituel est « nécessaire afin de permettre au gouvernement de rendre l'ensemble des arbitrages qu'il souhaitera faire figurer » dans le projet de loi de finances pour 2025, justifie le ministère de l'éducation nationale qui affiche sa confiance, assurant que l'institution dans son ensemble « a adapté son organisation afin que la préparation de la rentrée 2025 ne soit pas perturbée par les événements politiques et institutionnels » de la fin 2024.

« Situation inédite »

Dans les cercles éducatifs néanmoins, chacun sait que le temps presse. La préparation de la rentrée scolaire s'apparente à une mécanique de précision bien huilée, qui se déclenche dès le mois de décembre.

La répartition des postes est présentée au sein d'instances ministérielles en fin d'année, avant d'être discutée au sein de chaque académie en janvier. Les collègues et les lycées se voient notifier leurs dotations avant les vacances d'hiver, qui commencent le 8 février pour la première zone concernée. Les projets d'ouverture ou de fermeture de classes se dessinent également à ce moment-là. Le tout conditionne également les mutations de personnels, dont les premiers mouvements sont connus à partir de la mi-mars.

« Nous avons très peu de visibilité face à cette situation inédite », remarque Catherine Nave-Bekhti, la secrétaire générale de la CFDT-Education Formation Recherche publiques qui craint « un dialogue social limité » du fait du retard pris.

« La période doit être mise à profit pour pousser les intérêts de l'école et revenir sur les suppressions de postes », plaide pour sa part Sophie Vénétiay du SNES-FSU, pour qui cette situation est « un énième saut dans l'inconnu sur la façon dont se prépare la rentrée sur la forme comme sur le fond »

Les arbitrages budgétaires doivent en effet donner de premières indications sur ce qu'Elisabeth Borne veut faire du





« choc des savoirs », cette batterie de mesures voulue par Gabriel Attal en décembre 2023 pour « élever le niveau des élèves »

Contestés par le monde enseignant sur le principe mais aussi en raison du manque de moyens pour les mettre en œuvre, les groupes de besoin, déployés à la rentrée 2024 en sixième et en cinquième et étendus dans un format allégé en quatrième et en troisième à la rentrée 2025, nécessitent des postes supplémentaires. Alors que la mesure doit faire l'objet d'un nouveau décret pour être sécurisée juridiquement, Elisabeth Borne a botté en touche, dimanche sur BFM-TV : « on tiendra compte de l'évaluation » du dispositif, dont les premiers résultats seront connus fin mars. La ministre devra néanmoins trancher sur les moyens alloués à ces groupes d'ici là.

